



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 352
Innovation et transformation numériques



PROGRAMME 352
Innovation et transformation numériques

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Stéphanie SCHAER

Directrice de la direction interministérielle du numérique (DINUM)

Responsable du programme n° 352 : Innovation et transformation numériques

Doté en loi de finances initiale 2023 de 3 M€ en AE et CP de crédits de titre 2 et de 7,6 M€ en AE et CP de crédits hors titre 2, le programme 352 « Innovation et transformation numériques » assure l'impulsion de la transformation numérique de l'État en développant des produits et des services numériques innovants.

Les orientations du programme 352 répondent à la volonté du gouvernement de placer l'inclusion et l'expérience de l'utilisateur au cœur de la conception des services publics numériques. La création de ces services publics repose sur des outils performants et des méthodes de travail agiles et ouvertes.

Le programme 352 soutient les projets portés par des agents publics témoins d'irritants dans la relation que les usagers peuvent avoir avec leur administration ou témoins de méthodes de travail internes de faible efficacité ou dégradant la qualité du travail des agents publics. Le programme 352 finance l'animation de ces dispositifs d'innovation et fournit aux équipes un environnement optimal pour réussir leurs projets (mentorat, ressources partagées, bonnes pratiques, retours d'expérience, temps collectifs...).

Enfin le programme 352 finance le recrutement et l'accompagnement d'experts du numérique, pour diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État, s'agissant en particulier du dispositif des entrepreneurs d'intérêt général (EIG).

Le fonds d'accélération des startups d'État et des territoires :

Le programme beta.gouv.fr de la DINUM a poursuivi le déploiement du fonds d'accélération des startups d'État et des territoires (FAST). Ce fonds a pour objectif d'investir dans des projets apportant des solutions concrètes à des problèmes de politique publique. Le FAST accueille les services numériques publics qui satisfont nos critères de sélection répartis en quatre piliers :

- impact : le service doit démontrer son impact en ayant des utilisateurs satisfaits, en suivant une métrique d'impact mesurée et en rendant ses statistiques d'usage publiques ;
- maturité : le service doit être suffisamment mature pour être accéléré, ce qui implique le respect des standards de qualité d'un produit numérique (open-source, accessibilité, transparence) et une équipe motivée et organisée pour mettre en œuvre les actions du FAST ;
- ambition : l'ambition du service justifie son accélération, avec une équipe désireuse de déployer le produit à l'échelle nationale, en cohérence avec son marché cible, et ayant une stratégie partagée avec des objectifs chiffrés, des pistes d'amélioration et des leviers d'actions clairs ;
- soutien : les services numériques publics doivent bénéficier d'un soutien solide de leur sponsor, notamment des moyens financiers adaptés à leurs ambitions, ainsi que le rattachement du produit à l'un des chantiers prioritaires du gouvernement.

Les appels à candidatures lancés en 2023 ont permis de sélectionner 18 projets lauréats.

La fabrication de nouveaux services numériques : un appui méthodologique et technique à travers le programme beta.gouv.fr

Dans son rôle d'animation d'un réseau d'incubateurs ministériels, la DINUM mobilise des coachs qui accompagnent les agents publics (intrapreneurs) dans l'investigation et la construction des services numériques à la manière des entreprises du numérique. Ces dépenses de coaching servent également à accompagner les administrations dans la transformation de leurs pratiques et de leurs organisations dans le but de créer les conditions pour la construction, le passage à échelle et l'exploitation de services numériques rendant les services publics plus simples et plus efficaces grâce à des services numériques plus souverains.

Enfin, la DINUM finance l'intervention d'experts du numérique et des prestations d'animation de communauté afin de favoriser le partage d'expérience et la mutualisation des outils en interministériel, à travers le programme beta.gouv.fr.

La construction et l'accélération de produits numériques interministériels et/ou prioritaires pour le gouvernement

La DINUM construit, accélère et opère des services numériques interministériels (ex. Tchap : messagerie instantanée de l'État), et co-finance des services numériques liés aux politiques prioritaires du gouvernement (ex : Aplypro qui outille la réforme des lycées professionnels).

L'accélérateur d'initiatives citoyennes

De nombreuses initiatives naissent au sein de la société civile et relèvent de l'intérêt général. L'objectif du programme « Accélérateur d'initiatives citoyennes » est de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général et de les rendre visibles, de rassembler et faciliter l'accès aux ressources, soutiens et à l'expertise que les pouvoirs publics peuvent fournir, de mettre en place les conditions et leviers nécessaires pour accélérer le changement d'échelle des projets et leur déploiement, de développer les collaborations et synergies entre la société civile et les pouvoirs publics.

Le programme 352 finance les dépenses d'accompagnement des lauréats du programme AIC, au nombre de 4 en 2023.

Le recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique

Il n'y a pas eu d'appel à candidature du programme EIG en raison de sa réorganisation en 2023, alignée avec la nouvelle feuille de route du numérique de l'État publiée en mars 2023.

Par ailleurs, en 2023, 13 talents du numérique faisant partie de la « brigade d'intervention numérique » ont été rémunérés sur le programme 352. Ce dispositif visait à internaliser l'expertise « produit numérique » au sein de l'équipe interministérielle du programme beta.gouv.fr, pour : conseiller, étudier et accompagner les commandes ministérielles, afin de concevoir des services numériques selon l'approche Startup d'État.

Les résultats de la performance pour l'exercice 2023 sont les suivants :

- 36 problèmes investigués,
- 7 produits lancés ;
- 6 produits devenus des services publics à impact national majeur en 2023 ;
- 23 profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur défi ;
- 153 intrapreneurs formés à la méthode startup d'État.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR 1.1 : Nombre de produits devenus des services publics à impact national majeur au cours de l'année

INDICATEUR 1.2 : Nombre de produits accompagnés par le FAST

INDICATEUR 1.3 : Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État

OBJECTIF 2 : Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics

INDICATEUR 2.1 : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

INDICATEUR 2.2 : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission

INDICATEUR 2.3 : Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 - Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR

1.1 - Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année	Nb	5	6	6	6	cible atteinte	7

Commentaires techniques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM

Mode de calcul : Revue de portefeuille au début de l'année N+1 pour sélection des produits numérique entrant dans les critères : déploiement national, impact significatif, critères de qualité produit.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'objectif du programme beta.gouv.fr est de construire un maximum de services numériques qui impactent fortement et aident la vie des Français et des Françaises et par conséquent deviennent des services numériques à impact national majeur.

Ceux-ci se caractérisent par les 3 critères suivants :

- 1- Le service a prouvé son utilité et a été déployé à l'ensemble du territoire national ;
- 2- Le service a atteint un seuil d'impact significatif. Il doit pouvoir justifier, par exemple sur une page rendant compte de ses statistiques, d'un impact significatif sur la vie de centaines de milliers voire de millions de Français ;
- 3- Le service continue à suivre les standards d'un service numérique de qualité. Les recommandations de l'observatoire pour des services numériques de qualité sont respectées ; une équipe continue de répondre aux utilisateurs ; le produit évolue régulièrement, avec des objectifs d'amélioration continue et de croissance de l'impact ; le maximum de ressources produites est partagé (code source ouvert, données ouvertes, APIs, etc.) ; les statistiques d'impact sont disponibles en ligne et restent suivies par l'équipe.

Six produits ont atteint ces critères en 2023, ce qui a permis la réalisation de la cible :

1. Je veux aider

Mission : Mettre en relation celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général avec les associations, établissements publics et communes qui ont besoin de bénévoles.

Impact :

- 510 000 bénévoles inscrits
- 500 bénévoles s'engagent chaque jour
- 12 750 organisations inscrites
- 15 000 missions de bénévolat disponibles sur tout le territoire

2. Registre de preuve de covoiturage

Mission : Accompagner le développement du covoiturage au quotidien

Impact :

- 800 000 trajets en covoiturage validés par mois sur l'ensemble du territoire
- 107 collectivités partenaires
- 23 opérateurs de covoiturage quotidien labellisés

3. Tchap

Mission : Proposer une messagerie instantanée, sécurisée et souveraine aux agents publics

Impact :

- 190 000 utilisateurs actifs
- Coût par utilisateur par mois : 1,30 € (coût assumé par la DINUM)

4. Immersion facilitée

Mission : Faciliter la réalisation des immersions professionnelles

Impact :

- Plus de 10 000 conventions signées par mois de façon dématérialisée
- En janvier 2024, plus de 400 immersions validées et réalisées par jour

5. DOMIFA

Mission : Simplifier la domiciliation pour les personnes sans domicile stable

Impact :

- 95 % de taux d'acheminement
- Plus 400 000 dossiers enregistrés
- 86 % des agents pensent que le service améliore la distribution du courrier
- 4,2/5 : note de satisfaction des 1 626 domiciliés ayant répondu à l'enquête

6. EVA

Mission : Favoriser l'insertion en détectant l'illettrisme simplement et en valorisant les compétences acquises

Impact :

- Plus de 95 000 évaluations réalisées
- 4 200 structures enregistrées
- 9 500 comptes professionnels créés
- 75 % des professionnels estiment que le service leur fait gagner du temps sur l'accompagnement (sondage 2022)

INDICATEUR

1.2 - Nombre de produits accompagnés par le FAST

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Nombre de produits accompagnés par le FAST	Nb	19	9	15	18	cible atteinte	15

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le programme beta.gouv.fr de la DINUM a poursuivi le déploiement du fonds d'accélération des startups d'État et de territoires (FAST). Ce fonds a pour objectif d'investir dans des projets apportant des solutions concrètes à des problèmes de politique publique et de faire émerger des produits numériques à impact national.

Les deux appels à candidatures lancés en 2023 (FAST 12 et FAST 13) ont permis de sélectionner dix-huit services numériques qui répondent aux quatre critères suivants :

- **Impact** démontré auprès des utilisateurs
- **Maturité** du service pour passer à l'échelle
- **Ambition** par rapport au marché cible
- **Soutien** du sponsor en lien avec la PPG

Liste des 18 lauréats FAST 12 et 13 :

1. **Démarche simplifiée** : Dématérialiser n'importe quelle démarche administrative en quelques minutes
2. **Signal conso** : Faire baisser le nombre d'anomalies rencontrées par les consommateurs
3. **Nos gestes climats** : Apporter l'information environnementale au plus près des citoyens
4. **Mon suivi justice** : Diminuer les rendez-vous non honorés des personnes placées sous main de justice
5. **Base adresse nationale** : Faciliter la création et l'inventaire par les communes des adresses locales, des voies et des bâtiments
6. **Registre de preuve de covoiturage** : Accompagner le développement du covoiturage au quotidien
7. **Tchap** : Proposer aux agents publics une messagerie instantanée, sécurisée et souveraine
8. **Mon diagnostic artificialisation** : Faciliter la mise en œuvre du zéro artificialisation nette
9. **Dossier facile** : Aider les personnes à la recherche d'un logement à constituer un dossier de location numérique
10. **Docurba** : Faciliter l'élaboration de dossiers d'urbanisme pour les collectivités
11. **A-just** : Affecter les RH dans les juridictions plus efficacement
12. **Annuaire des collectivités** : Offrir un site web à chaque commune
13. **Réfugiés.info** : Favoriser l'intégration des personnes réfugiées
14. **Data.subvention** : Rassembler les infos sur les associations pour simplifier les démarches
15. **Envergo** : Mieux prendre en compte l'environnement dans l'aménagement
16. **Ma cantine** : Verdier les assiettes dans la restauration collective
17. **Mano** : Mieux suivre et accompagner les populations en rue
18. **Mobilic** : Mieux faire respecter le temps de travail des travailleurs mobiles

INDICATEUR

1.3 – Nombre de produits lancés par la DINUM selon l’approche Startup d’État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Nombre de produits lancés par la DINUM selon l’approche Startup d’État	Nb	Non déterminé	6	8	7	amélioration	8

ANALYSE DES RÉSULTATS

Lorsqu’une phase d’investigation confirme le besoin d’une solution numérique pour résoudre le problème cible, le service numérique est lancé.

En 2023, 7 services ont été lancés par la DINUM ou incubés par l’incubateur de services numériques de la DINUM en absence d’incubateur ministériel dédié :

1. **Agir** : Proposer des outils utiles à la mise en œuvre des chantiers liés à la planification écologique et notamment permettant à chacun et chacune de réduire son empreinte écologique
2. **APLyPro** : Valoriser les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) réalisées par les lycéens et lycéennes pro via une plateforme qui permet aux établissements de renseigner les durées de stage et calcule le montant à verser aux lycéens et lycéennes
3. **Tous à Bord** : Dans le domaine des transports en commun, lutter contre le non-recours aux droits aux tarifs préférentiels
4. **Agora** : Permettre aux citoyens et citoyennes de participer à l’élaboration des grandes réformes à l’aide d’une application
5. **Compl’alim** : Vers une circulation de compléments alimentaires conformes à la réglementation, sûrs en termes de santé publique et adaptés aux besoins physiologiques des consommateurs
6. **SEVES** : Une gestion mutualisée de tous les événements sanitaires entre la DGAL et les services déconcentrés
7. **RDV services publics** : Faciliter la prise des rendez-vous entre le service public et les usagers des territoires

Cet indicateur se concentre sur la DINUM. Ce chiffre ne traduit donc pas toute l’activité de lancement de produits selon l’approche Startup d’État car la plupart des produits sont lancés par les administrations partenaires accompagnées par la DINUM.

OBJECTIF**2 – Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics****INDICATEUR****2.1 – Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année	Nb	39	45	70	0	absence amélioration	25
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année .	%	49	45	50	0	absence amélioration	50

Commentaires techniquesSource des données : Tableau de suivi de l'équipe de pilotage du programme EIG à la DINUMMode de calcul : Comptage manuel effectué chaque année suite à l'appel à candidatures (EIG).**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Il n'y a pas eu de lancement de nouvelle promotion d'Entrepreneur d'Intérêt Général (EIG) en 2023 en raison du transfert du programme EIG au sein de l'ISN au courant de l'année 2023 et de sa réorientation à compter de 2024, alignée avec la nouvelle feuille de route du numérique de l'État publiée en mars 2023.

Par conséquent aucun profil n'a été sélectionné pour cette année. Le lancement du nouveau programme EIG réorienté vers des profils difficiles à recruter pour les administrations publiques (direction de produit numérique, direction technique de produit numérique) est prévu pour le premier semestre 2024.

INDICATEUR**2.2 – Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	Nb	20	13	18	23	cible atteinte	10
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	%	30	54	50	53	cible atteinte	50

Commentaires techniquesSource des données : tableau de suivi des équipes de pilotage du programme à Étalab (service de la DINUM)Mode de calcul : Comptage manuel réalisé auprès de tous les EIG à la fin de la promotion (à N+1).

ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2023, 23 EIG de la promotion 6 ont accepté un avenant ou un nouveau contrat après leur premier contrat de 10 mois, soit un taux de pérennisation de 79,3 %, ce qui constitue le meilleur résultat depuis la création du programme

INDICATEUR

2.3 – Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État	Nb	180	165	210	153	absence amélioration	220
Part des femmes dans les nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État	%	53	47	50	53	cible atteinte	50

Commentaires techniques

Source des données : <https://beta.gouv.fr/stat>

Mode de calcul : Nombre cumulé d'agents publics ayant été formés à la méthode Startups d'État

ANALYSE DES RÉSULTATS

Beta.gouv.fr a pour objectif de faire monter en compétences l'administration, en formant des agents publics, par la pratique, à la construction de services publics numériques à impact et de qualité.

En 2023, 153 agents publics (environ 1/3 de contractuels et 2/3 de fonctionnaires) ont rejoint la communauté beta.gouv.fr, sur des fonctions d'intrapreneur, d'animation de la communauté, de pilotage d'incubateur ou de développement.

Présentation des crédits

2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI	
<i>Prévision LFI 2023</i> <i>Consommation 2023</i>							
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 8 655 476		72 180	745 000	7 300 000 9 472 656	8 300 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 37 438				3 300 000 37 438	3 300 000
Total des AE prévues en LFI	3 000 000	7 600 000	0	0	10 600 000	11 600 000	
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+3 473 000 (hors titre 2)		+3 473 000		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-1 548 000		-451 280 (hors titre 2)		-1 999 280		
Total des AE ouvertes	1 452 000		10 621 720 (hors titre 2)		12 073 720		
Total des AE consommées	0	8 692 913	72 180	745 000	9 510 093		

2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI	
<i>Prévision LFI 2023</i> <i>Consommation 2023</i>							
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 8 137 122		37 474	370 000	7 300 000 8 544 596	8 300 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 39 477				3 300 000 39 477	3 300 000
Total des CP prévus en LFI	3 000 000	7 600 000	0	0	10 600 000	11 600 000	
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			+3 473 000 (hors titre 2)		+3 473 000		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-1 548 000		+600 505 (hors titre 2)		-947 495		
Total des CP ouverts	1 452 000		11 673 505 (hors titre 2)		13 125 505		
Total des CP consommés	0	8 176 599	37 474	370 000	8 584 072		

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 7 174 769	-18 748	7 300 000	8 300 000 7 156 021
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 430 145		3 300 000	3 300 000 430 145
Total des AE prévues en LFI	3 000 000	7 600 000	0	10 600 000	11 600 000
Total des AE consommées	0	7 604 914	-18 748		7 586 166

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		8 800 000 6 459 553	66 252	8 800 000	9 800 000 6 525 806
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 428 106		3 300 000	3 300 000 428 106
Total des CP prévus en LFI	3 000 000	9 100 000	0	12 100 000	13 100 000
Total des CP consommés	0	6 887 659	66 252		6 953 911

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommées* en 2022	Ouverts en 2023	Consommées* en 2023
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	3 000 000	0	0	3 000 000	0
Rémunérations d'activité	0	3 000 000	0	0	3 000 000	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	7 604 914	7 600 000	8 692 913	6 887 659	7 600 000	8 176 599
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 604 914	7 600 000	8 692 913	6 887 659	7 600 000	8 176 599
Titre 5 – Dépenses d'investissement	0	0	72 180	0	0	37 474
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	0	0	72 180	0	0	37 474
Titre 6 – Dépenses d'intervention	-18 748	0	745 000	66 252	0	370 000
Transferts aux entreprises	0	0	200 000	0	0	200 000
Transferts aux autres collectivités	-18 748	0	545 000	66 252	0	170 000

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Total hors FdC et AdP		10 600 000			10 600 000	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-1 548 000			-1 548 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+3 021 720			+4 073 505	
Total*	7 586 166	12 073 720	9 510 093	6 953 911	13 125 505	8 584 072

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2022	Prévues en LFI pour 2023	Ouvertes en 2023	Ouverts en 2022	Prévus en LFI pour 2023	Ouverts en 2023
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	144 438	1 000 000	3 473 000	144 438	1 000 000	3 473 000
Total	144 438	1 000 000	3 473 000	144 438	1 000 000	3 473 000

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2023		1 730 000		1 730 000				
05/2023		475 000		475 000				
06/2023		75 000		75 000				
08/2023		125 000		125 000				
10/2023		819 000		819 000				
12/2023		249 000		249 000				
Total		3 473 000		3 473 000				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/01/2023		16 401		568 186				
Total		16 401		568 186				

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/03/2023				500 000				
Total				500 000				

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2023					1 148 000	11 681	1 148 000	11 681
20/11/2023					380 000		380 000	
Total					1 528 000	11 681	1 528 000	11 681

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
20/11/2023					20 000		20 000	
Total					20 000		20 000	

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2023						456 000		456 000
Total						456 000		456 000

■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		3 489 401		4 541 186	1 548 000	467 681	1 548 000	467 681

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		7 300 000 9 472 656	8 300 000 9 472 656		7 300 000 8 544 596	8 300 000 8 544 596
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 37 438	3 300 000 37 438	3 000 000	300 000 39 477	3 300 000 39 477
Total des crédits prévus en LFI *	3 000 000	7 600 000	10 600 000	3 000 000	7 600 000	10 600 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-1 548 000	+3 021 720	+1 473 720	-1 548 000	+4 073 505	+2 525 505
Total des crédits ouverts	1 452 000	10 621 720	12 073 720	1 452 000	11 673 505	13 125 505
Total des crédits consommés	0	9 510 093	9 510 093	0	8 584 072	8 584 072
Crédits ouverts - crédits consommés	+1 452 000	+1 111 627	+2 563 627	+1 452 000	+3 089 433	+4 541 433

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	3 000 000	7 600 000	10 600 000	3 000 000	7 600 000	10 600 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	3 000 000	7 600 000	10 600 000	3 000 000	7 600 000	10 600 000

Aucun amendement n'a modifié le projet de loi de finances pour 2023. Ainsi, au titre de la gestion 2023 :

- sur le T2 : 3 M€ en AE et CP ont été ouverts ;
- sur le HT2 : 7,6 M€ ont été ouverts en AE et 7,6 M€ ont été ouverts en CP.

MODIFICATIONS DE MAQUETTE

La dernière modification de la maquette budgétaire date de l'exercice budgétaire 2020 avec la prise en compte de la pérennisation du programme d'entrepreneurs d'intérêt général au sein du programme 352.

■ JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les ressources du programme 352 fixées en LFI 2023 ont été modifiées en cours de gestion 2023 à la suite des ouvertures et annulations de crédits, opérées par voie réglementaire ou législative, énumérées ci-dessous :

TITRE 2

Transfert sortant

- Décret n° 2023-511 du 27 juin 2023 : Un transfert de 1 148 000 M€ en AE et CP, au premier semestre 2023, à destination du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » destiné au financement de la rémunération de profils rares dédiés à l'innovation numérique (brigade d'intervention numérique...);
- Décret n° 2023-1061 du 20 novembre 2023 : Un transfert interministériel sortant comportant sept mouvements pour un montant total de 380 000 € est intervenu au second semestre 2023 pour financer la rémunération d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG).

Décret de Virement

- Décret n° 2023-1060 du 20 novembre 2023 : Un virement de crédits d'un montant de 20 000 € en AE et CP à destination du programme 368 « Conduite et pilotage de la transformation et de la fonction publiques » de la mission « Transformation et fonction publiques », destiné au financement d'un entrepreneur d'intérêt général sur le défi « Pilote intelligence ».

HORS-TITRE 2

Transferts sortants

- Décret n° 2023-511 du 27 juin 2023 : un transfert de crédits hors titre 2 d'un montant de 240 € en AE et CP en provenance du programme 352 « Innovation et transformation numériques » de la mission « Transformation et fonction publiques » à destination du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » et destinés au financement de l'application Audioconférence ;
- Décret n° 2023-511 du 27 juin 2023 : un transfert sortant de 11 441 € à destination du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » de la mission « Enseignement scolaire » pour l'application Webinaire permettant l'organisation de séminaire en ligne.

Reports 2022 sur 2023

Le montant des reports de crédits résulte de l'application des articles 15-I et 15-III de la LOLF (arrêtés 24 janvier 2023 et du 8 mars 2023), soit :

- 16 401 € en AE et 568 186 € en CP au titre des reports de crédits de fonds de concours ;
- 500 000 € en CP au titre des reports des crédits généraux de 2022 sur 2023.

Lois de finances de fin de gestion

La loi n° 2023-1114 du 30 novembre 2023 a annulé un montant de 456 000 € en AE et CP en HT2.

■ ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Les ouvertures de crédits opérées sur le fonds de concours 1-2-00548 « Participations diverses à la création de services publics innovants », rattaché au programme 352, s'élèvent à 3 473 000 € en AE et CP.

Les crédits ont été versés par :

- l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : 598 000 € pour l'incubateur de l'ADEME ;
- l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) : 1 600 000 € pour offrir des services numériques à impact aux collectivités territoriales ;
- le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CERAMA) : 475 000 € pour l'accompagnement des territoires en vue de la réhabilitation de friches ;
- l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) : 200 000 € pour la mise en œuvre de politiques dans le domaine des données géolocalisées ;
- l'Agence du Numérique en Santé (ANS) : 600 000 € pour fluidifier et sécuriser les communications entre professionnels de santé.

■ RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	15 000	380 000	395 000	15 000	380 000	395 000
Surgels	0	76 000	76 000	0	76 000	76 000
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	15 000	456 000	471 000	15 000	456 000	471 000

Les dotations du programme 352 pour l'année 2023 ont fait l'objet de mises en réserve dans les conditions fixées par la loi de finances (0,5 % pour la dotation de titre 2 et 5 % pour la dotation hors titre 2), soit :

- 0,15 M€ en AE et CP sur le titre 2,
- 0,38 M€ en AE et CP sur le hors titre 2.

Un surgel de 76 000 € en AE et en CP s'est ajouté à la réserve initiale.

La réserve de précaution a été annulée en loi de finances de fin de gestion n° 2023-1114 du 30 novembre 2023 sur le hors titre 2.

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2023	CP 2023
AE ouvertes en 2023 * (E1) 10 621 720	CP ouverts en 2023 * (P1) 11 673 505
AE engagées en 2023 (E2) 9 510 093	CP consommés en 2023 (P2) 8 584 072
AE affectées non engagées au 31/12/2023 (E3) 0	dont CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 4 636 384
AE non affectées non engagées au 31/12/2023 (E4 = E1 – E2 – E3) 1 111 627	dont CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 3 947 688

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 brut (R1) 4 578 581				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022 (R2) 0				
Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 net (R3 = R1 + R2) 4 578 581	–	CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 4 636 384	=	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R4 = R3 – P3) -57 804
AE engagées en 2023 (E2) 9 510 093	–	CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 3 947 688	=	Engagements 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R5 = E2 – P4) 5 562 405
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R6 = R4 + R5) 5 504 601
				Estimation des CP 2024 sur engagements non couverts au 31/12/2023 (P5) 5 562 405
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2024 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2023 (P6 = R6 – P5) -57 804

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2023 + reports 2022 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des engagements relevés dans Chorus pour la gestion 2023 est de 9,5 M€ dont :

- 7,1 M€ au titre des crédits N/A ;
- 2,4 M€ au titre des crédits de fonds de concours.

Au cours de l'exercice 2023, des paiements ont été réalisés à hauteur de 8,5 M€. Sur ce montant :

- 4,6 M€ ont permis de solder les engagements antérieurs à 2023 ;
- 3,9 M€ ont été dédiés au paiement des engagements de l'année 2023.

Au 31 décembre 2023, le montant des engagements non couverts par des paiements s'élève à 5,5 M€ dont :

- 1,5 M€ au titre du fonds pour l'accélération des startups d'État ;
- 0,9 M€ au titre de l'animation et soutien au réseau Béta.gouv.fr ;
- 0,5 M€ au titre de l'accélération de produits numériques prioritaires ;
- 0,9 M€ au titre des produits numériques interministériels ;
- 1,7 M€ au titre des projets sur Fonds de concours.

Justification par action

ACTION

01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État		8 300 000	8 300 000		8 300 000	8 300 000
		9 472 656	9 472 656		8 544 596	8 544 596

Pour mener à bien sa mission d'innovation et de transformation numérique, le programme 352 exécute des crédits :

- de co-financement de services numériques d'État (FAST, Accompagnement au transfert et à la pérennisation) ;
- d'animation et de soutien au réseau BETA (communauté des incubateurs ministériels et start-up d'État) ;
- de construction et l'accélération de produits numériques prioritaires portés par la DINUM ;
- pour l'incubation de produits numériques interministériels.

Les moyens de l'action 01 sont constitués de crédits de fonctionnement et de crédits d'intervention.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	8 300 000	8 655 476	8 300 000	8 137 122
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 300 000	8 655 476	8 300 000	8 137 122
Titre 5 : Dépenses d'investissement		72 180		37 474
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		72 180		37 474
Titre 6 : Dépenses d'intervention		745 000		370 000
Transferts aux entreprises		200 000		200 000
Transferts aux autres collectivités		545 000		170 000
Total	8 300 000	9 472 656	8 300 000	8 544 596

- **Crédits ouverts en LFI : 7,3 M€ en AE et 7,3 M€ en CP**
- **Prévision Rattachements Fonds de concours : 1 M€ en AE et CP**
- **Réalisation : 9,5 M€ en AE et 8,5 M€ en CP dont :**
 - **Hors FDC : 7,1 M € en AE et CP**
 - **FDC : 2,4 M € en AE et 1,4 M € en CP**

En AE, l'écart entre la prévision et la consommation s'explique principalement par le montant élevé des rattachements en gestion 2023 sur les crédits de fonds de concours (représentant un total de 3,5 M€).

Co-financement des services numériques : FAST Appel à candidatures : 2,7 M€ en AE et 3,1 M€

Depuis 2023 et la fusion du FAST avec le programme GAMMA, le FAST est devenu un accélérateur d'impact sous forme de co-financement répartis entre :

- des fonds délégués à l'administration au service numérique ;
- de l'expertise en nature dans le cadre du programme d'accélération.

Animation du réseau BetaGouv : 0,9 M € en AE et CP

- Formations, communication, appui transverse à l'animation de la communauté,
- Outils mutualisés en soutien aux Startups d'État, frais de fonctionnement.

Produits numériques prioritaires du Gouvernement : 2 M€ en AE et 1,2 M€ en CP

Construction et accélération de produits numériques interministériels portés par la DINUM : 1,2 M€ en AE et 1,7 M€ en CP

- Principalement pour l'investigation et l'accélération de la Start-Up d'État concernant la messagerie sécurisée Tchap

Accélérateur d'initiatives citoyennes : 0,1 M€ en AE/CP

Projet France Nation Verte (FNV) : 0,2 M € en AE et CP

Partenariats avec d'autres entités (Fond de concours) : 2,4 M€ en AE et 1,4 M€ en CP

La mission BETA de la DINUM a poursuivi, en 2023, les partenariats avec d'autres entités publiques pour permettre la création de services publics numériques de qualité, afin de répondre à des problèmes de politiques publiques rencontrés par ces entités.

ACTION

02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000 37 438	3 300 000 37 438	3 000 000	300 000 39 477	3 300 000 39 477

Les crédits de l'action 02 regroupent des crédits dédiés au soutien des profils rares innovants.

Les moyens de cette action sont constitués de crédits de titre 2 et de crédits de fonctionnement.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	3 000 000		3 000 000	
Rémunérations d'activité	3 000 000		3 000 000	
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	300 000	37 438	300 000	39 477
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	37 438	300 000	39 477
Total	3 300 000	37 438	3 300 000	39 477

TITRE 2

- **Prévision LFI : 3 M€ en AE/CP.**
- **Transferts : 1,6 M€ en AE/CP.**

Le programme 352 a été doté en loi de finances initiale 2023 de 3 M€ en crédits de titre 2.

Cette dotation a fait l'objet de trois mouvements pour un montant total de 1,6 M€ :

- un premier transfert de crédits d'un montant de 1,1 M € en AE et CP à destination du programme 129 destiné au financement de la rémunération de la brigade d'intervention numérique ;
- un second transfert interministériel comportant sept mouvements pour un montant total 0,4 M€ est intervenu au second semestre pour cofinancer la rémunération des entrepreneurs d'intérêt général (prolongation d'EIG de la campagne 6 de 2022) ;
- un virement de crédits d'un montant de 20 000 € en AE et CP à destination du programme 368 « Conduite et pilotage de la transformation et de la fonction publiques » de la mission « Transformation et fonction publiques », destiné au financement du recrutement d'un entrepreneur d'intérêt général sur le défi « Pilote intelligence ».

HORS TITRE 2

- **Prévision LFI : 0,3 M€ en AE/CP.**
- **Consommation : 37 438 € en AE et 39 477 € CP.**

Les dépenses d'accompagnement des profils rares dédiés à l'innovation numérique comprennent principalement des dépenses de communication et d'évènementiel au bénéfice des entrepreneurs d'intérêt général au titre de la prolongation de la campagne EIG 6 de 2022.

Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2022		Prévision LFI 2023		Réalisation 2023	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires (P112)					510 000	135 000
Transferts					510 000	135 000
ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (P181)					200 000	200 000
Transferts					200 000	200 000
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche (P150)	-18 748	66 252				
Transferts	-18 748	66 252				
Total	-18 748	66 252			710 000	335 000
Total des transferts	-18 748	66 252			710 000	335 000

Note : les subventions d'investissement sont introduites par la LOLF au PAP 2023, leur réalisation 2022 est sans objet.

Des subventions ont été attribuées en 2023 dans le cadre du FAST au bénéfice de :

- **ANCT** : 0,5 M€ en AE et de 0,1 M € en CP (0,2 M € pour la Start-Up d'État Base Adresse Locale du FAST 12 et 0,3 M€ pour la Start-Up d'État Annuaire des collectivités du FAST 13).
- **ADEME** : 0,2 M € en AE et CP (Start-Up d'État Nos gestes climat).